

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
DU 24 MAI 2013 A 20H.

Présents : Nicolas Alarcon, Yannick Barutel, Denis Bégué, Geneviève Bosc, Jean Michel Broqua, François Campos, Lydia De Mata, Hervé Dupont, Louis Espie, Michel Gimenez, Alain Lézat, Christine Malaterre, Isabelle Salacroup, Christian Sclaunich

Absent excusé : Laurent Martin

François Campos constate que le quorum est réuni, l'assemblée peut valablement délibérer.
Jean Michel Broqua est désigné secrétaire de séance.

A l'ordre du jour :

Election du Maire

Election des adjoints

Désignation des représentants aux organismes suivants :

- Communauté de communes Save et Garonne
- Sivu Rivage
- Syndicat d'électrification de Grenade
- Syndicat des eaux de Grenade
- SITPA
- SMEA

Mr Espie, doyen de l'assemblée, prend la présidence de la réunion, pour procéder à l'élection du Maire. Il est accompagné de Mme Salacroup et Mr Gimenez qui feront office d'assesseurs au cours des divers scrutins.

Mr Espie en introduction,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs,

Etant le plus âgé d'entre nous, c'est donc à moi que revient l'honneur d'ouvrir cette séance extraordinaire du conseil municipal.

Oui cette séance est extraordinaire, car malheureusement elle est la conséquence de la disparition prématurée de notre précédent maire, Jean Arrecgros.

Cela me donne l'occasion de renouveler, ici devant vous, toute l'estime que je lui portai, que nous lui portions.

Et au regard de ses 30 années de Maire, rappeler combien les Launacais lui accordaient leur confiance.

Dimanche dernier, le 19 Mai, les élections municipales partielles ont permis à deux nouveaux élus de rejoindre le conseil municipal. Je félicite donc Nicolas Alarcon, ainsi que Alain Lézat et leur souhaite la bienvenue au sein de notre assemblée. Je suis convaincu que leurs engagements respectifs et l'esprit qui les anime, leur permettront d'accéder rapidement aux dossiers en cours et à venir.

► Election du Maire

Mme Malaterre et Mr Campos sont candidats à la fonction de Maire.

Mme Malaterre communique

Mesdames et Messieurs les élus, Chers Launacaises et Launacais,

Depuis maintenant 5 ans en tant que conseillère municipale et bien auparavant de par mon fort engagement associatif, vous avez pu constater mon investissement au sein de notre commune.

Vous me connaissez bien, mais permettez-moi de me décrire.

***Je vis réellement dans la commune de Launac** depuis bientôt 15 ans et je m'y suis investi dès notre arrivée. J'ai été charmée par le caractère rural de cette commune et par les habitants qui y vivent. J'ai décidé d'y planter mes racines.*

*De mon parcours professionnel (22 ans en tant que travailleur social), j'ai le goût de **la transparence, de l'efficacité et des résultats obtenus en équipe.***

Mon engagement politique s'est d'abord forgé dans mon métier**, dans ma connaissance du monde du travail : des institutions, des différents publics en difficultés et des différentes solutions à apporter à chaque problématique rencontrée, de la recherche d'action concrète et de montage de projets **cohérents.

*Mon entrée à la mairie s'est fait difficilement tant ce monde m'apparaissait masculin, archaïque et coupé des réalités. Mais très tôt, **j'ai fait le choix de l'action active de terrain** : actions sociales, investissement au sein du CCAS, du SIVU Rivage, du syndicat Bouconne, de la communauté de communes, du pays Tolosan, participation aux agendas 21 de nos territoires, ...*

***J'aime la commune de Launac**, avec sa particularité et la chance d'avoir 2 lieux de vie très forts. Et je souhaite, chers Launacais, avec celles et ceux qui se sentent concernés par le futur de Launac, écrire la nouvelle page de notre histoire.*

*Oui le **bilan** sera fait et je sais qu'il sera difficile. Mais aujourd'hui, il suffit d'envisager une **gouvernance différente**, dans une ambiance **d'entraide et de confiance.***

*Ma **simplicité**, mon **attention aux autres**, ma **droiture**, mon **franc-parler**, ma **volonté de trouver des solutions concrètes et solidaires**, ma **loyauté** envers vous, chers Launacais, me permet d'affirmer mon engagement pour **défendre les intérêts collectifs de notre commune et de ses habitants.***

*Je vous invite à voter pour moi en tant que Maire car c'est **Ensemble** et uniquement ainsi que je vois notre **Avenir** désormais.*

Christine MALATERRE
Conseillère Municipale Mairie de LAUNAC

Mr Campos communique

« Mesdames, messieurs,

*Je présente ce soir, ma candidature au poste de Maire de Launac
1° adjoint de Jean Arrecgros durant plusieurs mandats, j'ai considéré que la confiance qu'il m'avait
accordée devait se poursuivre avec ce nouvel engagement.*

*Nous devons assurer la gestion communale pendant 10 mois.
Pour cela, je veux m'appuyer sur les élus qui sont restés fidèles à Jeannot et l'ont soutenu, mais je
compte aussi sur la participation des deux nouveaux élus, Nicolas Alarcon et Alain Lezat.
Nous pouvons, dans l'intérêt du village, travailler ensemble, dans le respect mutuel et je suis sûr,
qu'au fil des jours, la confiance elle aussi deviendra mutuelle.*

***Il a été dit, écrit, rapporté beaucoup de choses sur notre administration communale. Beaucoup sont
erronées et d'autres du domaine de la rumeur. La réalité est beaucoup plus prosaïque. Le véritable
travail quotidien le démontre et les enjeux restent importants :***

► ***Pour Launac, l'enfance, le soutien aux associations, la sécurité routière, les services de
proximité, l'entretien des espaces publics sont mes priorités. Le développement des réseaux
d'électrification, d'adduction d'eau, la création de la nouvelle station d'épuration seront les chantiers
ouverts dès demain.***

► ***L'intercommunalité nous donne la force et les moyens d'une grande collectivité.
Au sein du Sivu Rivage, nous développons les solidarités, l'entraide et le lien social.
Avec la Communauté de Communes, nous nous occupons de l'emploi local avec les projets de
développement économique, de soutien au petit commerce, de l'agriculture, de la petite enfance, nous
améliorons les voiries, nous modernisons les collectes de déchets ménagers, nous soutenons nos
associations culturelles et sportives, nous valorisons le développement d'un tourisme de proximité
avec les chemins de randonnées et l'Office de Tourisme. L'agenda 21 garantit la cohérence et le
caractère durable de nos actions politiques.***

***Je suis engagé depuis de nombreuses années sur ces programmes. J'en suis un des initiateurs et je
souhaite aller au bout de ces résolutions.***

***Le débat public va s'accélérer à l'approche des élections de mars 2014. Nous avons le devoir de
laisser à nos successeurs un bilan positif sur l'avenir communal.***

Voilà ce que ma candidature engage ! »

*François Campos
1^{er} Adjoint au Maire*

Mr Espie appelle chaque conseiller municipal à voter, par bulletin secret.

Au premier tour de scrutin :

14 votants
1 bulletin blanc
4 voix pour Mme Malaterre
9 voix pour Mr Campos

La majorité absolue étant acquise,
Mr François Campos est élu Maire de Launac.

Il prend la présidence de l'assemblée et poursuit l'ordre du jour.

► Election des adjoints au Maire,

François Campos précise qu'il souhaite être accompagné de 4 adjoints et procéder à leur élection.

Mr Alarcon intervient considérant qu'il n'est pas nécessaire, grâce aux personnels en place, de désigner 4 adjoints. Ce nombre peut être réduit.

Mr Campos répond que c'est l'organisation qu'il préconise et maintient sa position.

○ Election du premier adjoint :

Candidats : Mme Malaterre, Mr Broqua

Mr Campos appelle chaque conseiller municipal à voter, par bulletin secret.

Au premier tour de scrutin :

14 votants
2 bulletins blancs
4 voix pour Mme Malaterre
8 voix pour Mr Broqua

La majorité absolue étant acquise,
Mr Jean Michel Broqua est élu premier adjoint au Maire de Launac.

○ Election du deuxième adjoint :

Candidats : Mme De Mata, Mr Espie

Mr Campos appelle chaque conseiller municipal à voter, par bulletin secret.

Au premier tour de scrutin :

14 votants
2 bulletins blancs
4 voix pour Mme De Mata
8 voix pour Mr Espie

La majorité absolue étant acquise,
Mr Louis Espie est élu deuxième adjoint au Maire de Launac

○ Election du troisième adjoint :

Candidats : Mr Lézat, Mr Dupont

Mr Campos appelle chaque conseiller municipal à voter, par bulletin secret.

Au premier tour de scrutin :

14 votants

1 bulletin blanc

4 voix pour Mr Lézat

9 voix pour Mr Dupont

La majorité absolue étant acquise,

Mr Hervé Dupont est élu troisième adjoint au Maire de Launac

○ Election du quatrième adjoint :

Candidats : Mr Alarcon, Mr Sclaunich

Mr Campos appelle chaque conseiller municipal à voter, par bulletin secret.

Au premier tour de scrutin :

14 votants

2 bulletins blancs

4 voix pour Mr Alarcon

8 voix pour Mr Sclaunich

La majorité absolue étant acquise,

Mr Christian Sclaunich est élu quatrième adjoint au Maire de Launac

Mr Campos précise le tableau des attributions des membres du conseil municipal :

Maire	F.Campos	<i>Enfance, communauté de communes, Sivu Rivage</i>
1° adjoint	J-M.Broqua	<i>Vie associative, animation communale, salles municipales</i>
2° adjoint	L.Espie	<i>Aménagement du territoire et patrimoine, réseaux d'eau et assainissement</i>
3° adjoint	H.Dupont	<i>Personnels, réseaux électriques</i>
4° adjoint	C.Sclaunich	<i>Travaux communaux et pool routier</i>
conseiller	M.Gimenez	<i>Communication</i>
conseiller	D.Bégué	<i>Agriculture</i>
conseiller	I.Salacroup	<i>Déléguée à Galembrun</i>
conseiller	G.Bosc	<i>Achats et gestion des salles municipales</i>

► Désignation des représentants à la Communauté de Communes

Trois délégués titulaires sont à désigner

Candidats : Mme Malaterre, Mr Alarcon, Mr Lézat, Mr Campos, Mr Broqua, Mr Sclaunich

Le scrutin à lieu à bulletins secrets.

14 votants

Ont recueilli :

Mr Campos 10 voix - élu

Mme Malaterre 4 voix

Mr Broqua 10 voix - élu

Mr Lézat 4 voix

Mr Sclaunich 9 voix – élu

Mr Alarcon 5 voix

Trois délégués suppléants sont à désigner

Candidats : Mr Barutel, Mr Gimenez, Mr Dupont

14 votants

Au scrutin ordinaire, les trois candidats recueillent 10 voix chacun et sont élus.

► Désignation des représentants au Sivu Rivage

Trois délégués titulaires sont à désigner

Candidats : Mme Malaterre, Mr Campos, Mr Broqua, Mr Dupont

Le scrutin à lieu à bulletins secrets. Il est demandé aux électeurs de désigner au plus, 3 des candidats sur leur bulletin de vote.

14 votants

Ont recueilli :

Mr Campos 10 voix - élu

Mr Broqua 10 voix - élu

Mr Dupont 9 voix – élu

Mme Malaterre 5 voix

Un délégué suppléant est à désigner

Candidats : Mme Salacroup

14 votants

Au scrutin ordinaire, la candidate recueille 10 voix et est élue.

► Désignation des représentants au Syndicat d'électrification

Un délégué titulaire est à désigner

Candidats : Mr Lézat, Mr Dupont

Le scrutin à lieu à bulletins secrets.

Ont recueilli :

Mr Dupont 9 voix – élu titulaire

Mr Lézat 4 voix

Mr Barutel 1 voix

Un délégué suppléant est à désigner

Candidat : Mr Barutel

14 votants

Mr Barutel 8 voix – élu suppléant

Mr Alarcon 1 voix

Mr Dupont 1 voix

4 bulletins blancs

► Désignation des représentants au Syndicat des Eaux

Un délégué titulaire est à désigner

Candidats : Mr Alarcon, Mr Barutel

Le scrutin à lieu à bulletins secrets.

14 votants

Ont recueilli :

Mr Barutel 8 voix – élu titulaire

Mr Alarcon 4 voix

2 bulletins blancs

Un délégué suppléant est à désigner

Candidats : Mme Malaterre, Mr Dupont

14 votants

Mr Dupont 8 voix – élu suppléant

Mme Malaterre 4 voix

2 bulletins blancs

► Désignation d'un représentant au SITPA

Un délégué titulaire est à désigner

Candidats : Mme Bosc

14 votants

Au scrutin ordinaire, la candidate recueille 9 voix et est élue.

► Désignation des représentants au SMEA

Un délégué titulaire est à désigner

Candidats : Mr Alarcon, Mr Espie

Le scrutin à lieu à bulletins secrets

14 votants

Mr Espie 8 voix – élu titulaire

Mr Alarcon 4 voix

2 bulletins blancs

Un délégué suppléant est à désigner

Candidats : Mme Malaterre, Mr Barutel

.14 votants

Ont recueilli :

Mr Barutel 8 voix – élu suppléant

Mme Malaterre 4 voix

2 bulletins blancs

Mr Campos retire la désignation d'un représentant à la communication, qui n'a pas lieu d'être.

Mr Campos clôture la séance en remerciant les assesseurs pour leur travail et l'ensemble du conseil municipal pour ses travaux.

Fin de séance à 22h35